

Le Syane renforce son action pour la transition énergétique et numérique des territoires

Réuni ce jour à Poisy sous la présidence de Joël Baud-Grasset, le Comité syndical du Syane a entériné plusieurs décisions majeures, illustrant l'engagement constant du Syndicat au service des collectivités de la Haute-Savoie. L'accompagnement des transitions énergétique et numérique se poursuit avec ambition, proximité et pragmatisme.



« Le Syane est un outil public unique en Haute-Savoie, au service des communes et des intercommunalités. Une fois encore, il démontre sa capacité à mobiliser des financements externes – qu'il s'agisse du programme européen ELENA ou de la valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) – pour accompagner les collectivités dans leurs transitions énergétique et numérique.

C'est aussi un outil agile, capable de s'adapter aux besoins des territoires : à Saint-Julien-en-Genevois, le Syane s'engage dans un projet de réseau de chaleur de plus de 40 millions d'euros, en créant une Société Publique Locale avec les partenaires locaux.

Cette solution sur mesure permet de répondre efficacement aux attentes des élus, tout en assurant une maîtrise publique et une action concrète pour la transition énergétique. »

Joël BAUD-GRASSET, Président du Syane

Zoom sur les décisions phares

◆ Une nouvelle SPL pour la chaleur renouvelable à Saint-Julien-en-Genevois

Le Comité a approuvé la création de la **Société Publique Locale des Énergies du Genevois Français**, en partenariat avec la commune de Saint-Julien-en-Genevois et la Communauté de Communes du Genevois. Dotée d'un capital de 900 000 € (51 % détenus par le Syane), cette SPL portera un projet de **réseau de chaleur de plus de 40 M€**, fondé sur des ressources locales (bois-énergie, géothermie), pour desservir bâtiments publics, logements collectifs et



nouveaux quartiers. La gouvernance sera assurée par un Conseil d'administration de 8 membres.

◆ **Confirmation de l'équilibre budgétaire pour les réseaux de chaleur**

À la suite d'un signalement du Préfet concernant un déséquilibre présumé du budget annexe « réseaux de chaleur », la **Chambre régionale des comptes** a conclu à l'absence de déséquilibre structurel. Aucun redressement n'est requis, soulignant la solidité financière du Syane dans un contexte juridique contraint.

Transition énergétique : cap sur l'efficacité et les synergies

◆ **ACTEE 2 - SEQUOIA 3 : des résultats concrets pour les communes**

Le programme piloté par le Syane (2022-2024) a permis de mobiliser **1,45 M€ de subventions**, finançant études et outils pour la rénovation énergétique de 65 bâtiments dans 59 communes. Le Syane assurera le reversement des aides aux collectivités bénéficiaires dans les semaines à venir.

◆ **Les CEE au service du territoire**

Grâce aux **Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)**, le Syane a accompagné depuis 2021 :

- 65 bornes de recharge pour véhicules électriques via le programme ADVENIR (399 000 € d'aides)
- 2 M€ de CEE valorisés, dont **1,3 M€ reversés aux adhérents**
- 545 000 € redistribués dans le cadre d'ACTEE 2

Numérique : anticiper la fin du cuivre en 2030

Alors que l'opérateur Orange prévoit la **fermeture progressive du réseau cuivre d'ici 2030**, le Syane intensifie l'information des communes et accompagne les élus dans la planification de cette transition. Cette échéance nécessite une vigilance particulière pour garantir la **continuité d'accès à Internet**, notamment dans les territoires ruraux.

Une ambition collective pour des territoires durables

Le Comité syndical du Syane continue d'affirmer son rôle de partenaire stratégique des collectivités, en proposant des outils concrets et innovants pour répondre aux grands défis de demain. Le développement de réseaux de chaleur publics, l'efficacité énergétique, la





mobilité électrique ou encore le soutien aux communes dans la transition numérique figurent parmi les priorités réaffirmées.

Pièce jointe : Photo du Comité Syndical

